

# CAMP 2019

Baladins





Chers parents, chers baladins,

L'année étant terminée, voici le moment tant attendu de la remise du digest, synonyme de l'approche du grand camp ! Vous trouverez dans ce digest de camp les différents détails et les différentes formalités à remplir. Il contient plein de petits détails importants. Nous vous conseillons donc de le lire attentivement du début à la fin...

Après une année chargée en évènements et en émotions en tout genre, nous voulons tout d'abord vous remercier, chers parents, pour toute la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de celle-ci et espérons ne pas vous avoir déçu.

En espérant poursuivre sur cette lancée, nous vous annonçons que nous partirons en camp cet été dans la commune de La Reid.

Cette commune a une particularité : elle abrite une jungle mystérieuse que seuls les plus braves aventuriers osent explorer.

Ne continuez la lecture de ce digest que si vous vous sentez assez courageux, mais prenez garde ... Le danger guette !

Bonne lecture !



## 1. Vos animateurs préférés



### **Shetland :**

Juliette Balanger

GSM : **0470/36.74.28**

### **Havana :**

Lisa Rucquoi

GSM : **0471/42.19.79**



### **Komondor :**

Alan Fontaine

GSM : **0478/18.81.19**

### **Barasingha :**

Laura Braeckevelt

GSM : **0471/81.29.74**



### **Sousa :**

Louise Scutenaire

GSM : **0472/49.31.70**

## 2. Un camp baladin, qu'est-ce que c'est ?

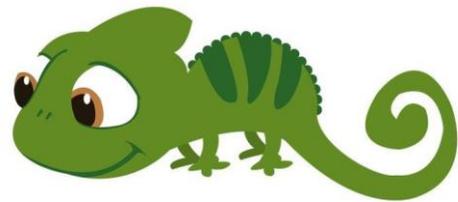
Alors rassurez-vous, il n'est pas question de dormir à la belle étoile ou sous tente, le camp dure 7 jours et se fait dans un bâtiment préalablement loué. Ces 7 jours sont organisés sous un thème, un fil conducteur pour les jeux et activités (jeux de piste, bricolage, jeux dans les bois, construction nature, et aussi une soirée dansante le tout sous la surveillance des animateurs).

Pour votre enfant, le camp est la concrétisation de toute une année. C'est aussi un moment précieux pour lui transmettre les valeurs scouts : « apprendre à vivre ensemble dans le respect de la nature et de l'autre ». Il représente aussi d'innombrables moments d'aventures, de jeux et de merveilleux souvenirs. Le camp c'est bien souvent l'occasion de forger des amitiés fortes et durables.

C'est pourquoi il nous semble important que votre enfant y participe ! Nous comptons donc sur la présence de vos têtes blondes.

Nous sommes conscients qu'il s'agit pour vous tous d'une grande première. Rassurez-vous, de notre côté nous sommes habitués. De ce fait, nous sommes à l'écoute de toutes les questions que vous vous poseriez ! ☺

Surtout n'hésitez pas, nous sommes là pour cela.



## 3. Où et quand ?

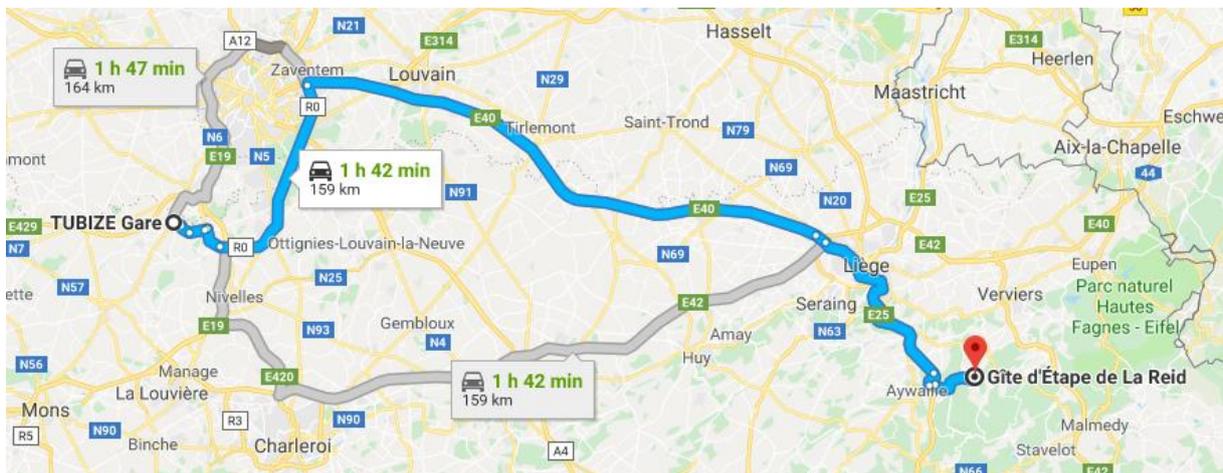
Le camp se déroule du 21 juillet au 28 juillet 2019. Nous vous demandons de déposer votre enfant le samedi 21 juillet à **14H30** et de venir le rechercher le 28 juillet à la gare de Tubize (L'heure vous sera communiqué par sms le jour même).

Nous partons cette année à **LA REID**.

Adresse : Place de l'église, 8

4910 La Reid

**Province** : Liège



#### **4. Pour écrire à vos enfants.**

Durant la semaine, les parents ne pourront pas venir voir leurs enfants pour ne pas perturber le bon déroulement du camp. Mais bien sûr, des lettres peuvent être envoyées à l'adresse du camp (ci-dessus) en mentionnant 18rp Tubize + « nom » et « prénom ».

Les enfants peuvent également vous écrire ! Vous pouvez donc leur donner des enveloppes (avec l'adresse déjà écrite !) et des timbres.

#### **5. Le prix**



Le prix du camp s'élève à **130 €** par baladin. Cette somme est à verser au plus tard pour le 1er juillet 2019 sur le compte BALADINS en y inscrivant bien le nom et prénom de l'enfant.

Numéro de compte : **BE14 0018 3593 7083**

#### **Petit conseil :**

Certaines mutuelles remboursent une partie (voir même la totalité) du prix du camp à condition de leur fournir une attestation de participation. Ces formulaires seront à votre disposition auprès du responsable.

#### **6. Fiche médicale et autorisation parentale.**

Ces 2 documents sont à remplir obligatoirement et à renvoyer avant le 1 juillet à :

Juliette Balanger

Rue reine Elisabeth, 88

1480, Tubize

(Vous les trouverez à la fin du digest)

Il est indispensable que vous remplissiez attentivement la fiche médicale. Elle nous permettra de prendre les éventuelles dispositions nécessaires ou particulières concernant votre enfant.

Veillez à ce que votre enfant soit vacciné contre le tétanos et qu'il soit en ordre de rappels.

N'oubliez pas de joindre 4 vignettes de mutuelle.



## **7. Pour les baladins le premier jour.**

Le jour du départ, l'uniforme doit être impeccable et complet : pull avec tous les insignes requis par notre gentille fédération à savoir :

- l'insigne Scout rond blanc
- l'insigne baladin



Et évidemment le foulard !!!

**Sans ça, vous ne pourrez pas participer à ce camp !**

**Attention, si votre enfant a des poux il ne peut pas participer au camp !  
Chaque tête blonde sera inspectée par un animateur. Si l'on trouve un pou, même mort, nous serons dans l'obligation de refuser la participation au camp de votre enfant.**

## **8. Que mettre dans son sac ?**

Nous vous faisons confiance concernant la préparation du sac. Vous savez probablement mieux que nous ce dont votre enfant a besoin ou pas. Nous vous faisons quand même un petit rappel des choses qui doivent ou non s'y trouver. Il est important que votre enfant participe activement à la préparation de son sac, afin qu'il sache lui aussi ce dont il dispose.

Voici un petit aperçu :

- Un sac de couchage
- Une couverture chaude pour les veillées
- Un plus petit sac pour pouvoir partir en jeu + gourde
- De quoi dormir (votre pyjama préféré, votre nounours, ...)
- Des essuie-mains et des gants de toilette (marqués car rien ne ressemble plus à un gant de toilette qu'un autre gant de toilette).
- Un maillot + Des brassards !!!
- Une trousse de toilette comprenant tout le nécessaire pour votre hygiène corporelle et buccale.
- Médicaments personnels à donner aux animateurs et crème solaire
- De quoi écrire à vos parents (enveloppe timbrée et avec l'adresse déjà indiquée)
- Shorts et pantalons en suffisance
- Des T-shirts
- Une paire de chaussettes par jour (plus quelques-unes de rechange)
- Un slip, une culotte par jour + de la réserve on ne sait jamais
- Deux bons gros pulls

- Un sac à linge sale (en tissu pour éviter l'humidité)
- Une paire de chaussures de marche
- Une paire de chaussures relax
- Des pantoufles
- Essuies de vaisselle
- Casquette ou un bob
- Lampe de poche
- Une petite tenue de soirée il y a une petite fête dansante organisée pendant le séjour
- Un doudou si besoin
- + Une boîte à chaussures

### **Et surtout, votre plus bel équipement d'aventurier pour pouvoir explorer la jungle !**

Les friandises apportées par les enfants seront mises dans un bocal commun dans lequel tout le monde pourra se servir et sous la vigilance d'un animateur. Pas de bonbons avant les repas 😊.

### **Ce qui est déconseillé :**

Appareil photo, objets de valeur, ... En effet, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration de ceux-ci.

Nous espérons que tout cela vous a donné envie de prendre la route, aventurier. Munissez vous de votre plus belle tenue de camouflage et rejoignez-nous au camp de base que nous avons établi à l'orée de la jungle (après le lac aux hippos, troisième à droite, faites attention aux lémuriens, ils sont un peu malicieux ) Nous vous attendons avec impatience !





# AUTORISATION PARENTALE

**Concerne : tous les membres qui ont moins de 18 ans, même les animateurs ou les invités.**

Coordonnées de l'animateur responsable du groupe :

Prénom, nom : .....

Adresse complète : .....

À compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) : .....

père     mère     tuteur

autorise (prénom, nom) .....

à participer aux activités des  Baladins     Louveteaux     Éclaireurs     Pionniers  
de l'unité ..... (code de l'unité et nom complet) qui se déroulera  
du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / ..... à .....

Pour cette période :

- Je le/la place sous l'autorité et la responsabilité de ses animateurs.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement.
- Les animateurs m'ont informé du programme d'animation en ce compris les modalités d'organisation des activités et déplacements en autonomie (activités et déplacements de patrouille par exemple).
- Je l'autorise à quitter le territoire belge sans être accompagné de ses parents/tuteurs/répondants. <sup>(1)</sup>

Fait à ..... le .....

Signature<sup>(2)</sup>

(1) Cette dernière phrase est à biffer pour les camps en Belgique

(2) Pour les camps à l'étranger, il est nécessaire de faire légaliser la signature par l'administration communale





## Fiche santé individuelle

À compléter par les parents, représentant légal ou membre majeur au début de chaque année scoute, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici
Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici

**Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.**

### Identité du participant

Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le .....  
Adresse : rue ..... n° ..... bte .....  
Localité : ..... CP : ..... tél. / GSM : .....  
Pays : ..... E-mail : .....

### Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse : .....  
Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....  
E-mail : .....

Nom – Adresse : .....  
Lien de parenté : ..... tél. / GSM : .....  
E-mail : .....

### Médecin traitant

Nom – Adresse : .....  
..... tél. / GSM : .....

### Informations confidentielles concernant la santé du participant

Le participant peut-il prendre part aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...)  
.....

Raisons d'une éventuelle non-participation .....  
.....

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du camp ? (ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....  
.....  
.....

Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ?  
(rougeole, appendicite...) .....

Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui - Non

Date du dernier rappel : .....

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui - Non

Si oui, lesquels ? .....

Quelles en sont les conséquences ? .....

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ? .....

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...) .....

Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels : .....

En quelle quantité ? .....

Quand ? .....

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants) .....

### Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments suivants et ce à bon escient : paracétamol, antiseptique (de type Chlorhexidine), pommade apaisante (sur avis médical ou du pharmacien).

*« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »*

Date et signature du parent

Date et signature du parent

*Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.*

